



Photo: ONU

RÉUNION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La dixième session du Conseil économique et social s'est ouverte le 7 février à Lake-Success. M. Hernan Santa Cruz (Chili), qui en a été élu président à l'unanimité, apparaît ci-dessus, entouré des membres de la délégation du Canada. De gauche à droite: M. G. F. Davidson, sous-ministre du Bien-être social, délégué suppléant; M. Raymond Eudes, député, délégué; M. S. D. Pierce, sous-ministre associé du Commerce, délégué suppléant; M. J. W. Holmes, du ministère des Affaires extérieures, conseiller principal.

et de ceux des commissions administratives et régionales, y compris la Banque internationale, le Fonds monétaire international, la Commission des questions sociales, la Commission des questions économiques et de l'emploi, la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et la Commission centrale permanente pour l'opium. Les autres institutions spécialisées et commissions présenteront leurs rapports à la session d'été. Le Conseil doit accorder beaucoup d'attention à ces rapports, car c'est lui qui coordonne le travail de toutes les institutions spécialisées et qui, en outre, est directement responsable de l'activité de ses commissions administratives et régionales, auxquelles il confie les travaux relevant de certains domaines économiques ou sociaux.

La situation économique mondiale a fait l'objet d'une discussion à laquelle ont pris part presque toutes les délégations. Ce débat a lieu tous les ans à l'occasion du rapport que présente le Secrétaire général sur les principaux changements économiques survenus au cours de l'année. Il n'a pas pour but de susciter des résolutions ou des recommandations précises, mais de donner lieu à un examen des conditions et des tendances de l'économie mondiale, de fournir aux gouvernements l'occasion d'échanger leurs vues sur la situation existant dans leurs propres pays et de suggérer des mesures propres à élever le niveau international de l'activité économique.